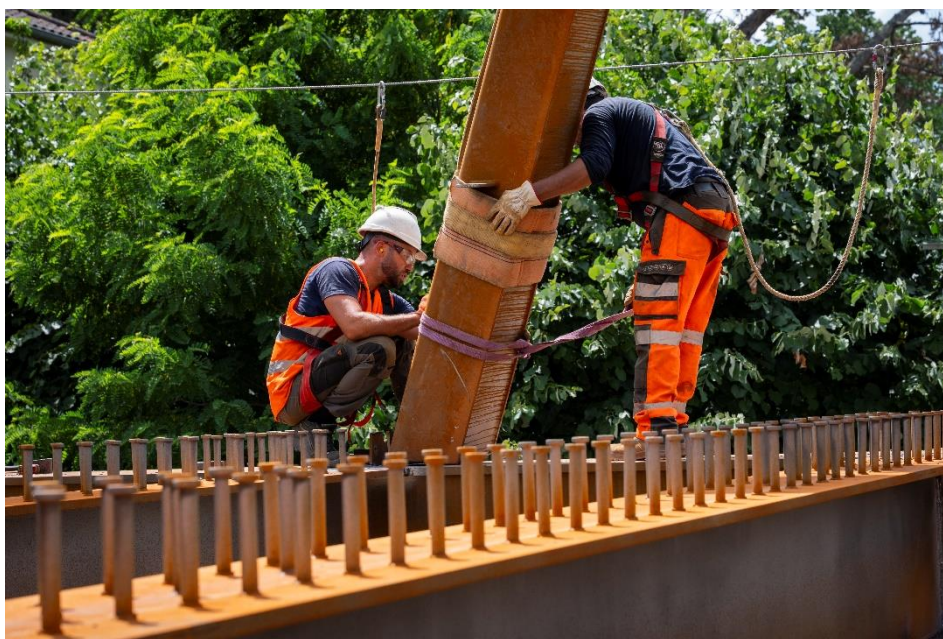


## Communiqué de presse

### Pont Honoré Esplette à Tassin-la-Demi-Lune : le trafic ferroviaire interrompu du 7 juillet au 29 août

Les travaux de remplacement du Pont Esplette à Tassin-la-Demi-Lune entrent dans une nouvelle phase : le pont va être démolé et le nouvel ouvrage assemblé. Cette opération nécessite la fermeture des voies ferrées, en lien avec SNCF Réseau. La gare TER de Tassin et les lignes de tram-train seront fermées du 7 juillet au 29 août. Une desserte d'autocars de substitution sera disponible pour relier Lyon Saint-Paul à Brignais et à Charbonnières-les-Bains (maintien du tram-train entre Charbonnières et l'Arbresle / Sain-Bel).



© Métropole de Lyon – Thierry Fournier

#### Un nouvel ouvrage qui prend forme

Le Pont Honoré Esplette, en état de corrosion avancée, est en travaux depuis le 17 mars afin de permettre l'installation d'un nouvel ouvrage plus accessible aux différentes mobilités et sécurisé. La pose d'une passerelle piétonne au mois d'avril a permis de conserver un passage pour les mobilités actives le temps de la fermeture du pont. Le 17 juin dernier, une réunion publique a permis de faire un point d'étape sur les travaux et d'informer les usagers et les habitants du quartier sur les prochaines étapes du chantier.

#### Fermeture des lignes entre Lyon Saint-Paul et Charbonnières-les-bains/Brignais

Contact Presse – Métropole de Lyon

Adèle Bourgeois – [adele.bourgeois@grandlyon.com](mailto:adele.bourgeois@grandlyon.com) – 06 98 73 61 96 – 04 26 99 31 17

Du 7 juillet au 29 août 2025, l'ancien pont va être détruit et remplacé par la nouvelle structure. Cette phase nécessite la fermeture de la gare de Tassin-la-Demi-Lune et des services de tram-train TER entre Lyon Saint-Paul et Charbonnières-les-Bains, ainsi qu'entre Lyon Saint-Paul et Brignais. Une desserte par autocars est mise en place afin de limiter l'impact sur les usagers.

### Aménagement du réseau SNCF



Le service de substitution, mis en place en coordination avec la SNCF proposera deux cars par heure dans chaque sens de circulation en heures de pointe, un car par heure en heures creuses. La circulation trams-trains sera maintenue entre Sain-Bel / L'Arbresle et Charbonnières-les-Bains, à raison de deux trains par heure et par sens de circulation en heures de pointe, un train par heure en heures creuses.

Le nouvel ouvrage sera inauguré et rouvert à la circulation en novembre 2025. La gare de Tassin-la-Demi-Lune et les voies ferrées rouvriront, quant à elles, dès le 30 août 2025, permettant aux lignes de tram-train de reprendre leur trafic normal.

*Pour plus d'informations sur les perturbations et les solutions de mobilité mises en place : [mobilites.grandlyon.com](https://mobilites.grandlyon.com)*